

ASSEMBLÉE DU 24 AOÛT 2017
À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -
N/D: 1-5-3/07

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de l'assemblée;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour;

1.3 - Adoption des procès-verbaux (28 juin 2017);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité:

2.1.1 Règlements d'urbanisme numéros 576-1, 577-7, 577-8 et 579-1 de la Ville de L'Épiphanie;

2.1.2 Règlements d'urbanisme numéros 06-383-17-01, 06-384-17-05, 06-384-17-06 et 06-385-17-01 de la Ville de Charlemagne;

2.1.3 Règlements d'urbanisme numéros 299-02-2017, 300-11-2017, 301-02-2017 et 302-03-2017 de la Ville de L'Assomption;

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 30 juin 2017;

3.3 - Programme de l'amélioration de la performance Tricentris;

3.4 - Programme de subvention du bois de frêne (PADF);

3.5 - Remboursement d'un revenu 2016 de l'Association pour le recyclage des produits électroniques (Arpe) pour l'écoparc de Repentigny;

3.6 - Transferts budgétaires, affectations au budget 2017;

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Transport collectif :

4.1.1 Ajustement de la quote-part 2016 du train de l'Est;

4.1.2 Autorisation de paiement du Système information voyageur (SIV);

4.1.3 Autorisation de paiement du système OPUS;

4.2 - Appui à la CMM sur sa position relative à la politique de financement du transport collectif de la région métropolitaine;

4.3 - Demande d'appui pour l'exclusion de la gestion de l'offre de toute renégociation de l'ALÉNA;

4.4 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.